

Pour un développement ambitieux des places d'accueil de jour des enfants

Mesdames, Messieurs,

La présente motion demande à la Municipalité de mettre en place un ambitieux plan de développement du réseau d'accueil de jour dans notre commune. En effet, les retours de la population montre qu'actuellement les besoins en matière d'accueil de jour ne sont absolument pas couverts. Par accueil de jour, il est entendu autant l'accueil préscolaire que parascolaire.

Trop longtemps, la Municipalité a manqué d'anticipation en la matière, ce qui entraîne le déficit que nous connaissons actuellement. En effet, certains parents doivent patienter 3 ans environ pour obtenir une place en nurserie, nurserie qui n'accueille d'ailleurs les enfants que jusqu'à 2 ans et demi.

Selon la dernière étude de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)¹ en 2025, la demande moyenne se situera à 1,9 jours de garde par enfants par semaine. Le dernier recensement disponible (2022) montre que 534 enfants de moins de 4 ans vivent dans notre commune. Ainsi, en 2025, la commune devrait être capable de proposer 1014,6 jours de garde par semaine. A l'heure actuelle, elle en offre 110.

Bien que ces calculs doivent être précisés par les services compétents et que certaines familles trouvent des solutions différentes (crèches d'entreprise ou privées, garde intra-familiale, etc...), Ces chiffres montrent tout de même qu'actuellement, la commune ne répond qu'à environ 10% des besoins en matière d'accueil de jour préscolaire. Les mêmes conclusions peuvent d'ailleurs être faites pour l'accueil parascolaire.

Enfin, étant conscient que satisfaire l'entier de la demande relève du vœux pieu, il est tout de même nécessaire de constater que, si la commune ne prend aucune mesure rapidement, l'offre se verra d'autant plus dégradée, si tant est qu'elle puisse encore l'être. En effet, selon les estimations de la FAJE, la demande augmentera de 28,7% d'ici 2030, pour des raisons démographiques notamment.

Fort de ces constats et constatant également que notre exécutif n'en fait pas une priorité, cette motion demande à la Municipalité :

1. D'effectuer une projection des besoins à l'horizon 2035 ;
2. De proposer un plan de développement et d'investissements de l'accueil de jour des enfants qui permette, jusqu'en 2030, de rattraper le retard considérable pris par notre commune en la matière.

Lutry, le 24 octobre 2023

Pour le groupe des Verts & Indépendants,

Kilian Duggan

¹ <https://faje-vd.ch/wp-content/uploads/2018/11/Evaluation-des-besoins-a%CC%80-5-et-10-ans.pdf>